

SA PRONY G3 2022

Société Anonyme au capital de 37.000 Euros

Siège social :

Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy
33, place Ronde CS 40245 – Paris La Défense Cedex (92981)
RCS NANTERRE 914 135 108

COMMUNIQUE DE PRESSE

Désignation de Placeurs complémentaires

Paris La Défense– Le 5 décembre 2022.

Pour rappel, un prospectus est mis à la disposition du public à l'occasion de l'émission, par voie d'offre au public, de douze millions cent cinquante-sept mille sept cent cinquante (12.157.750) actions nouvelles de UN (1) EURO de la SA PRONY G3 2022.

(le « **Prospectus** »).

En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 212-4 et suivants, l'Autorité des Marchés Financiers a approuvé ce prospectus le 10 novembre 2022 sous le numéro **22-439**.

Par les présentes, la SA PRONY G3 2022 annonce que les placeurs (au sens dudit Prospectus) pris en la personne de :

- La **BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE**, Société Anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles, sous le numéro 549 800 373, dont le siège social est à Montigny le Bretonneux (78180), au 9 avenue Newton,
- La **Caisse d'Epargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes**, société anonyme au capital social de 1 074 625 500 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 358 821 028, dont le siège social est à 1 parvis Corto Malfese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex,

ont été désignés, en sus de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, de la BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, de la BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE DE France, de la BANQUE POPULAIRE OCCITANE, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, de la CAISSE D'EPARGNE de MIDI PYRENEES, de la SOCIETE DE BANQUE D'EXPANSION, de la BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE CENTRE, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE DROME ARDECHE, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE et de la CAISSE D'EPARGNE CEPAC, à l'effet de procéder au placement de l'offre au public susvisée.

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société : chez INGEPAR, Immeuble LE VILLAGE 1 - Quartier VALMY 33 Place RONDE CS 40245, 92981 PARIS LA

DEFENSE CEDEX, sur le site internet de la Société (www.sa-prony-g3-2022.fr), et sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

[Vous pouvez télécharger le prospectus en cliquant ici.](#)

Il est précisé que l'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les actions offertes par la SA PRONY G3 2022 dans le cadre de son Offre au Public de Titres Financiers (OPTF).

La lecture du prospectus dans son ensemble est recommandée avant toute décision de souscription, notamment la partie des facteurs de risques indiqués au Résumé du Prospectus et détaillés au Titre 4- Facteurs de risques du Prospectus avec une attention particulière au risque de plafonnement des niches fiscales ainsi qu'aux risques d'annulation de l'Augmentation de Capital au 30 décembre 2022 (en cas d'insuffisance des souscriptions ou de Changement de Loi) (tels que les termes commençant par une majuscule sont définis dans le prospectus).

Nous vous signalons que le produit n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.